

## MORTALITÉ INFANTILE

La mortalité infantile exprime les effets de la situation matérielle et sociale des mères et des nouveau-nés, mais aussi du milieu social, des modes de vie individuels ainsi que des caractéristiques des systèmes de santé. De nombreuses études, notamment sur les pays à faible revenu où la mortalité infantile reste élevée, utilisent cet indicateur pour examiner l'effet de multiples déterminants médicaux et autres de la santé sur la mortalité des jeunes enfants.

### Définition

Le taux de mortalité infantile est le nombre de décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes. La mortalité néonatale recouvre les décès d'enfants pendant leurs quatre premières semaines de vie. La mortalité post-néonatale recouvre les décès d'enfants survenant entre le deuxième et le douzième mois.

### En bref

Dans la plupart des pays de l'OCDE, le taux de mortalité infantile est faible, de même que les écarts entre les pays. En 2011, ce taux était en moyenne d'à peine plus de 4 décès pour 1 000 naissances vivantes dans les pays de l'OCDE, les seuils les plus bas se trouvant dans les pays nordiques (Islande, Suède, Finlande and Norvège), au Japon et en Estonie. Un petit groupe de pays membres enregistre encore un taux de mortalité infantile relativement élevé (Mexique, Turquie et Chili), même si dans ces trois pays, il a diminué rapidement au cours des dernières décennies.

Dans certains grands pays non membres (Inde, Afrique du Sud et Indonésie), le taux de mortalité infantile reste supérieur à 20 décès pour 1 000 naissances vivantes. En Inde, près d'un enfant sur vingt meurt avant son premier anniversaire, même si ce taux a beaucoup baissé au cours des dernières décennies. La mortalité infantile a également beaucoup diminué en Indonésie.

Dans la zone OCDE, environ deux tiers des décès qui se produisent au cours de la première année de vie sont des décès néonataux (c'est-à-dire au cours des quatre premières semaines). Les malformations congénitales, la prématurité et d'autres problèmes survenant pendant la grossesse constituent les principaux facteurs de mortalité néonatale dans les pays développés. Étant donné que les femmes sont de plus en plus nombreuses à différer leur maternité et que les naissances multiples liées au traitement de la stérilité augmentent, le nombre de naissances prématurées tend à s'accroître. S'agissant des décès survenant après un mois (mortalité post-néonatale), les causes sont généralement plus diverses, la plus courante étant le syndrome de la mort subite du nourrisson (MSN), les malformations congénitales, les infections et les accidents.

Tous les pays de l'OCDE ont accompli des progrès remarquables dans la réduction du taux de mortalité infantile depuis 1970, époque à laquelle la moyenne était de près de 30 décès pour mille naissances vivantes, alors qu'elle est aujourd'hui à peine supérieur à quatre. Outre le Mexique, le Chili et la Turquie, où les taux se rapprochent rapidement de la moyenne de l'OCDE, on relève également une forte baisse du taux de mortalité infantile au Portugal et en Corée, et une réduction plus lente aux États-Unis.

### Comparabilité

Les écarts entre pays concernant les taux de mortalité infantile et néonatale peuvent être dus dans une certaine mesure aux pratiques différentes qu'ils suivent pour enregistrer les enfants prématurés. Les États-Unis et le Canada par exemple, enregistrent une proportion bien plus élevée de bébés pesant moins de 500 g, avec peu de chances de survie, et donc un taux de mortalité infantile déclaré plus élevé. En Europe, plusieurs pays appliquent une durée de grossesse minimale de 22 semaines (ou un poids de naissance minimum de 500 g) pour que les nourrissons soient déclarés vivants à la naissance.

### Sources

- OCDE (2013), *Statistiques de l'OCDE sur la santé* (Base de données).

### Pour en savoir plus

#### Publications analytiques

- OCDE (2011), *Assurer le bien-être des familles*, Éditions OCDE.
- OCDE (2009), *Assurer le bien-être des enfants*, Éditions OCDE.

#### Publications statistiques

- OCDE (2012), *Health at a Glance: Asia/Pacific 2012*, Éditions OCDE.
- OCDE (2012), *Health at a Glance: Europe 2012*, Éditions OCDE.

#### Bases de données en ligne

- *Statistiques de l'OCDE sur la santé*

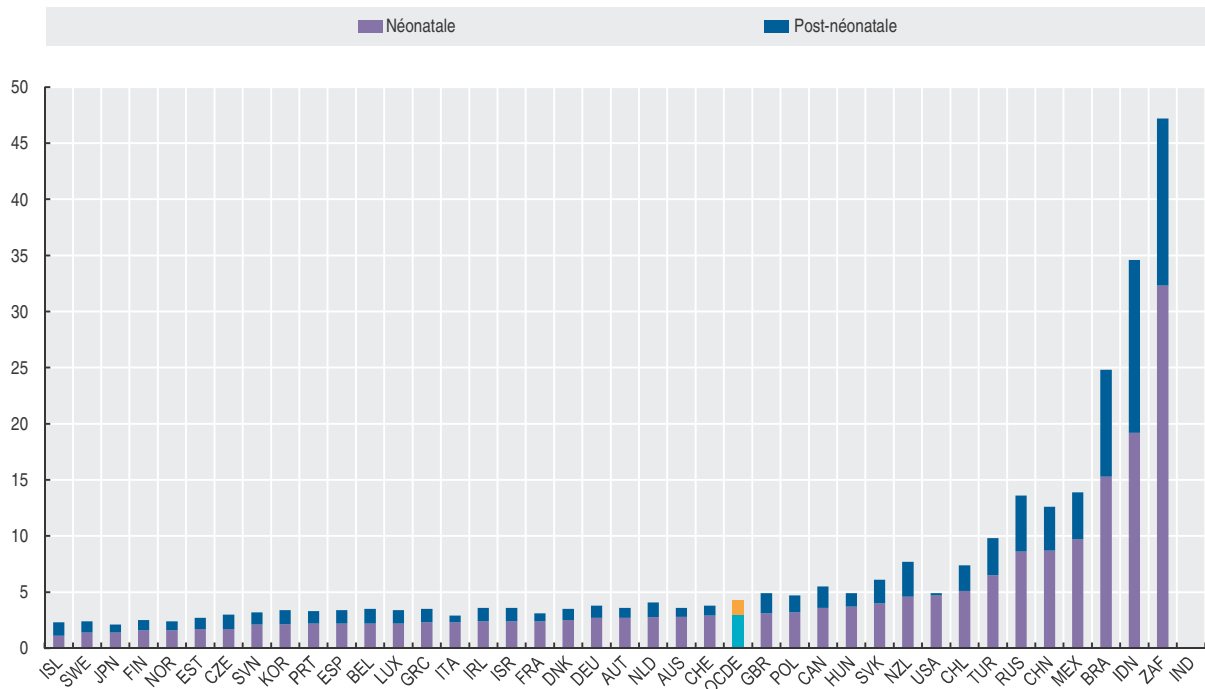
#### Sites Internet

- Base de données de l'OCDE sur la santé (matériel supplémentaire), [www.oecd.org/sante/basedonnees](http://www.oecd.org/sante/basedonnees).



### Taux de mortalité infantile

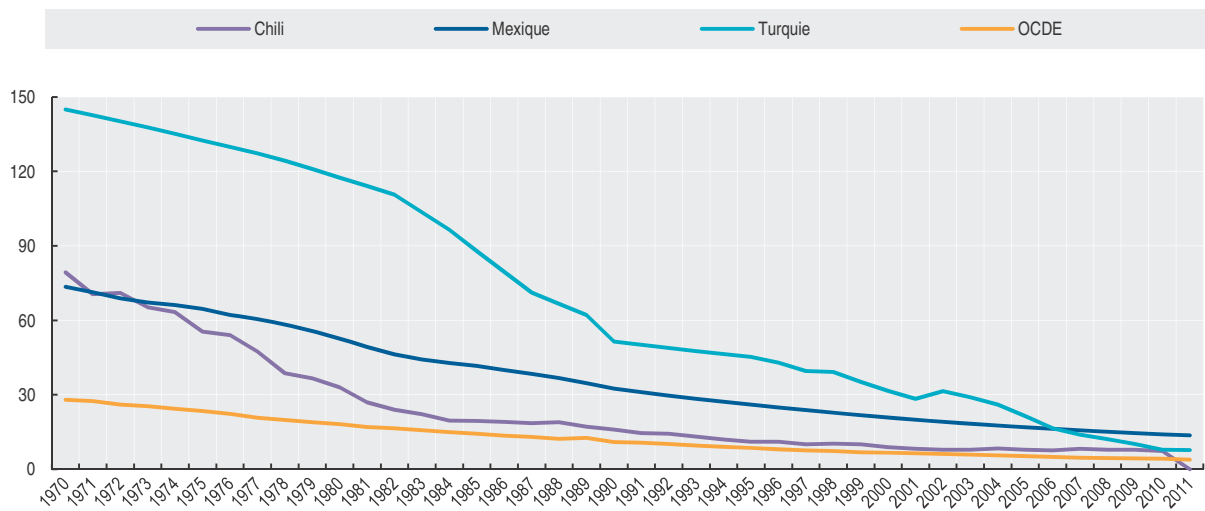
2011 ou dernière année disponible



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933037868>

### Mortalité infantile dans certains pays de l'OCDE

Morts pour 1 000 naissances vivantes



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933037887>



Extrait de :  
**OECD Factbook 2014**  
Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/factbook-2014-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2014), « Mortalité infantile », dans *OECD Factbook 2014 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/factbook-2014-98-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).